



avril 2010

Le scandale continue: salariés exploités, usagers pressurés

FRANCE-TELECOM DONNE A SES ACTIONNAIRES DES DIVIDENDES SUPERIEURS A SES BENEFICES!

L'entreprise France-Télécom fait beaucoup parler d'elle à propos de la souffrance au travail, des formes d'exploitation du personnel mises en place pour accélérer la privatisation, vider le statut de fonctionnaire de la majorité des agents.*

*A l'autre bout de sa gestion, elle devrait faire parler aussi, plutôt hurler, par la décision de ses PDG, Lombard l'ancien, Richard le nouveau, adoubé par le gouvernement, de distribuer aux actionnaires **un dividende pour 2009, supérieur même au bénéfice de l'entreprise** : 1,4 euro par action, représentant un total de 3,65 milliards d'euros pour un bénéfice net consolidé de 3,47 milliards d'euros (2,997 pour la maison mère seule).*

Qui va toucher les dividendes ? Les grands gagnants sont les « investisseurs », dont on tait le nom, qui détiennent 70% du capital. Parmi eux, certainement des fonds de pension, des groupes financiers internationaux, etc. Aucun ne dépasserait les 5% du capital les obligeant à se faire connaître. Avec leurs 3% du capital, les salariés ne récupéreront chacun que des miettes du produit de leur propre exploitation.

*L'Etat détient 27% du capital et reste, de loin, le principal actionnaire et celui qui contrôle la gestion de l'entreprise. Il faut le dire et le répéter. Dans le droit fil du processus de privatisation engagé dès le début des années 90 avec l'éclatement des PTT, en passant par le changement de statut en 1996 (Fillon), puis par l'ouverture du capital en 1997 sous Jospin, **le gouvernement reste totalement responsable d'une gestion qui casse le service public pour finir de transformer une activité cruciale pour le pays, une entreprise de pointe, ses salariés et ses usagers, en vaches à lait pour les capitalistes.***

Les comptes de l'entreprise pour 2009 montrent en effet, au-delà du bénéfice net, un excédent d'exploitation de 17 milliards d'euros, un bénéfice d'exploitation de 7,8 milliards d'euros, dont 7 milliards en France, et un « cash flow » (en français : flux net de trésorerie généré par l'activité) de 8,35 milliards d'euros. **Des sommes colossales qui vont très peu à l'investissement productif.** Outre le bénéfice brut, 1 milliard d'euros ont été provisionnés dans le cadre du litige sur la taxe professionnelle passée due et 600 millions pour préparer l'éviction des « salariés seniors » de l'entreprise en France.

2 milliards d'euros sont aussi partis vers la finance en 2009 avec la diminution de la dette, qui se monte encore à 32,9 milliards d'euros. A la fin des années 90/début 2000, une politique délibérément irresponsable d'acquisitions d'entreprises à l'étranger, largement au-dessus de leur valeur, a permis de plomber durablement France-Télécom d'une dette qui a atteint les 70 milliards d'euros.

La dette a servi et sert toujours de prétexte à des plans de contraction des effectifs, de pression sur les conditions de travail au nom de la productivité.

Les dividendes pour les actionnaires sont directement aussi le résultat d'une politique d'écrémage de la clientèle et de surtarification des services, notamment pour les mobiles, strictement inverses aux principes du service public.

Usagers, quand vous pensez que vous êtes volés (par France Télécom aussi bien que par les autres opérateurs) sur vos factures de portable, ou avec votre « box » qui ne marche pas bien etc., vous ne vous trompez pas !

Plus que jamais, France Télécom apparaît comme le laboratoire de la privatisation des grands services publics et de l'Etat lui-même.

La politique qui a creusé la dette publique au nom de la « crise », à coup d'aides massives au patronat, rappelle le précédent de France-Télécom. De même que les attaques contre le statut de la fonction publique. En 1991, les agents de France-Télécom ont, pour la plupart, été basculés du statut de fonctionnaires d'Etat à celui de « fonctionnaires de France Télécom ». Après le changement de statut de 1996, on a découvert que France Télécom payait des cotisations chômage pour ses « fonctionnaires », c'est-à-dire que de fait ils avaient perdu la sécurité de l'emploi. La mobilité forcée, comme un décret la prépare pour l'ensemble de la fonction publique, a été un des principaux instruments pour pressurer et éliminer des agents de France-Télécom.

Un salarié averti en vaut deux. Après la phase de black-out sur la souffrance au travail à France Télécom, on est passé à la médiatisation à outrance. L'effet recherché par les media au service du pouvoir est maintenant de pousser à la résignation, au sauve-qui-peut individuel dans l'entreprise comme ailleurs. Certains syndicats l'ont bien analysé.

Au contraire, notre objectif ne peut être que le développement de la lutte collective. L'expérience de France Télécom doit servir à tous, aux luttes dans le secteur public, dans la fonction publique, à France Télécom même.

- ⇒ **Déjouons les manipulations du pouvoir et de la direction de FT !**
- ⇒ **Soulignons les responsabilités politiques !**
- ⇒ **Dénonçons le scandale des dividendes aux actionnaires !**
- ⇒ **Battons-nous pour le retour du service public, dans l'intérêt des usagers, particuliers et professionnels, et du pays, avec les conditions de travail correspondant !**
- ⇒ **Exigeons la renationalisation intégrale de France Télécom !**

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....
Adresse:.....
Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF ,